

# COMMUNE DE LABERGEMENT-LES- SEURRE

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal s'est réuni le lundi 26 octobre 2015 à 20h00 à la mairie sous la présidence de M Jean-Pierre Fleury, Maire.

### **Étaient présents :**

Mesdames, DUFOUR Joëlle, BIDAULT Marie-Françoise, ROUSSINE Evelyne, Messieurs FLEURY Jean-Pierre, POULET Daniel, CAMPOS Laurent, HERCHUEL Christophe, JARDON Stéphane, JEANNIARD Pascal, LE VACON Maurice, PACAUT Christian, POULET Robert, THOMAS Ludovic.

**Procurations :** BARISSET André à FLEURY Jean-Pierre

**Secrétaire de séance :** Pascal JEANNIARD

En ouverture de séance, le Maire demande aux conseillers si le procès-verbal de la précédente réunion appelle de leur part des remarques ou oppositions.

Aucune remarque n'étant formulée, le procès-verbal du 11 septembre 2015 est adopté à l'unanimité.

### **Réunion du 17 septembre 2015 : Terrain multisports**

La sous-préfecture nous informe que certains projets éligibles à la DETR (Dotation d'équipement des territoires ruraux) n'ont pas aboutis, ce qui a pour conséquence de libérer des fonds pour notre projet de création d'un terrain multisports initialement reporté. Le choix du devis devant être validé très rapidement, le conseil municipal s'est réuni en urgence afin de se prononcer sur la réalisation du projet et le choix du prestataire.

Suite aux récentes dégradations intervenues dans la commune, le conseil municipal envisage de fermer les lieux, nommer un responsable de la clé et mettre une caméra de surveillance.

Le conseil municipal retient les devis de l'entreprise Vogue Nature d'un montant de 22 033 € HT pour la fourniture du terrain et de l'entreprise Accros Loisirs d'un montant de 17 390 € HT pour l'installation, soit un total de 39 423 € subventionné à hauteur de 24 656 € et un financement sur les fonds propres de la commune de 14 767 €.

Les travaux débuteront le 24 novembre et devraient s'étaler sur une quinzaine de jours.

### **I) Syndicat des eaux : Information sur le branchement d'eau aux écoles.**

Le syndicat des eaux est propriétaire des canalisations jusqu'au compteur, Or, selon la nouvelle législation, tous les nouveaux compteurs doivent être posés sur le domaine public.

Suite aux travaux de rénovation de la canalisation rue de l'église, le syndicat des eaux demande qu'un compteur général soit installé en bordure de voie devant l'école, alors qu'actuellement, chaque logement communal ainsi que les écoles disposent d'un compteur particulier et que le syndicat des eaux est propriétaire et donc responsable en cas de fuite, des 80 mètres de canalisations qui passent dans la cours de l'école.

Le Conseil municipal refuse le principe d'un compteur général et souhaite que chaque locataire dispose, comme actuellement, d'un compteur et d'un abonnement à titre particulier.

Dans ce cas, le cout des travaux s'élève à environ 13 000 €. Le conseil municipal estime que c'est au Syndicat des Eaux de prendre en charge cette dépense. Devant le refus de ce dernier, décision est prise de rencontrer son Président afin de parvenir à un accord.

### **II) Rapports des commissions :**

#### **Forêt :**

- Le tirage au sort des affouages aura lieu le lundi 16 novembre à 19 heures à la salle des fêtes, en présence de l'ONF.
- La liste des affouagistes et le plan de la coupe peuvent être consultés au tableau d'affichage.
- La vente partielle des chênes de la parcelle 3 à rapporter 50 985 €
- *Parcelle 22A Ouest*, 5 lots de houppiers de chêne sont disponibles au prix de 6 € le stère, une participation de 20 € sera demandée à l'inscription afin de s'assurer que les lots attribués soient réellement façonnés. Inscription auprès de Monsieur Daniel POULET 03.80.21.00.44 (heures repas).

### **Voirie :**

- Les travaux de goudronnage des rues d'Auprot et de la Croix Charnot ainsi que la réfection de la place destinée au stationnement des poids lourds sont terminés.
- La commission voirie se réunira le dimanche 8 novembre à 11 heures afin d'établir le programme de travaux 2016 et de déposer les dossiers de demandes de subventions dans les délais.

### **Bâtiments :**

- Suite aux fortes rafales de vent de septembre et aux dégâts provoqués sur les volets de la cure, le devis de réparation d'un montant de 2 227.32 € va être soumis à l'assurance de la commune.
- A la demande des locataires de la cure, le conseil municipal accepte de financer les rouleaux de papiers peints nécessaires à la rénovation du séjour.

### **Affaires Scolaires :**

Le 1<sup>er</sup> conseil d'école a eu lieu le vendredi 17 octobre. 104 élèves sont répartis sur 5 classes (prévisions de 101 élèves pour la rentrée 2016).

Les enseignantes ont présenté le bilan de la rentrée, ainsi que le déroulement de l'année.

La classe des CM2 participera au programme « Conte numérique » orchestré par l'éducation nationale.

Le Conseil municipal valide l'acquisition d'un nouveau vidéoprojecteur, le coût des réparations de l'actuel étant supérieur à un nouvel achat.

### **Périscolaire :**

Pour faire suite aux différentes demandes de la communauté de communes concernant l'organisation de l'accueil périscolaire, la commune a déjà réalisé des aménagements, mais ne souhaite pas donner de clé de la salle des fêtes au livreur de repas. En effet la distribution de clés à tout un chacun ne garantissant plus la sécurité des locataires et de la salle des fêtes elle-même, le conseil municipal souhaite qu'un minimum de clés soit en circulation.

### **Vie communale :**

Noël pour les enfants des écoles : Cette année, la commission propose d'offrir à chacun des enfants des écoles de maternelle et primaire un livre sélectionné auprès d'un éditeur spécialisé dans les livres pour enfants et adapté à chaque âge . Le conseil valide cette proposition pour un montant de 800 €.

Repas des anciens : 58 personnes ont répondu à l'invitation du conseil municipal, la commission propose de confier le repas au même traiteur que l'an dernier (Plaisirs de la table) à Nuits Saint Georges.

Colis des anciens: ils seront commandés à la société les Fleurons de Lomagne et des chocolats seront offerts aux résidents de la maison de retraite Cordelier.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h45.

## **Informations diverses**

**Cérémonie commémorative du 11 novembre :** les habitants sont invités à 10H30 Place Pierre Vaux avec la participation de l'Harmonie de Seurre. Un vin d'honneur sera offert à l'issue de la cérémonie.

### **Concerts à l'église organisés par l'association Labergement Patrimoine :**

- Concert de musiques anciennes avec le groupe « Passé simple » (vièles, cornemuses, violoncelle ancien), entrée gratuite, **samedi 14 novembre à 15 heures.**
- Concert de la Chorale du Jacquemart et du Lutrin d'Auxonne **le samedi 12 décembre à 18 heures**

### **Plateforme de compostage :**

Il est rappelé que la plateforme de compostage est ouverte le samedi et le lundi à partir de 8 heures